

Rapport de la Commission gestion-finances chargée d'examiner la gestion et les comptes 2020 de la commune de Denges

La Commission gestion-finances s'est réunie le 11, le 18 ainsi que le 19 mai 2021 pour étudier la gestion et les comptes 2020.

1 Personnes présentes

	11.05.21	18.05.21	19.05.21
M Yan Borboën	X	X	X
M. Quentin Bérard	X	X	
M. Alan Carleton		X	X
Mme Catherine Jaquier		X	X
Mme Susan Killias	X	X	X
Mme Pascale Menu	X	X	X

2 Comptes-rendus des séances

2.1 Séance du 11 mai 2021

La Commission gestion-finances a :

- étudié les mini-PV des séances de la Municipalité du 13 janvier 2020 au 7 décembre 2020
- étudié les comptes communaux 2020
- étudié le rapport de gestion 2020
- étudié les comptes de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges

et établi les questions les concernant.

2.2 Séance du 18 mai 2021

La Commission gestion-finances a reçu et pris connaissance des réponses aux questions adressées à la Municipalité sur les comptes et le rapport de gestion.

2.3 Séance du 19 mai 2021

Lors de cette séance, la Commission gestion-finances a étudié les pièces comptables et le livre de caisse et étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2020. De plus, elle a finalisé ce rapport pour le Conseil Communal.

3 Remerciements

La Commission tient à remercier la Municipalité, et spécialement Monsieur Monnin, Syndic et Municipal des finances de sa pleine collaboration pour les réponses rapides et complètes données aux questions des commissaires.

Nous avons apprécié également la qualité du rapport de gestion. Les informations sont complètes et claires. Nous félicitons la Municipalité pour l'investissement continu qu'elle porte à ce rapport.

4 Remarques en préambule

Les questions sur les comptes ainsi que les réponses de la Municipalité sont annexés au rapport et ne seront pas lus lors de la séance du Conseil.

5 Rapport de visite

Aucune visite n'a été nécessaire pour la vérification des comptes.

6 Rapport de la Commission gestion-finances

6.1 Comptabilité et livre de caisse 2020

Après avoir :

- étudié les pièces comptables et le livre de caisse
- vérifié par sondage statistique l'enregistrement de 70 écritures comptables
- étudié le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2020 comprenant les comptes de fonctionnement, le tableau de l'évolution des investissements du patrimoine administratif, les comptes du bilan, les engagements hors bilan et l'entente intercommunale arrêté au 31 décembre 2020

La Commission a constaté ce qui suit :

- La comptabilité est régulièrement tenue avec exactitude
- Tous les documents requis ont été mis à notre disposition

6.2 Comptes communaux 2020

Les comptes de la Commune bouclent avec un résultat opérationnel bénéficiaire de CHF 1'065'762.- (2019 : CHF 488'408.-) alors que le budget laissait prévoir un bénéfice de CHF 333'700.-

L'écart budget/résultat est donc important cette année (CHF 732'062.-) et démontre la gestion prudente du budget par la Municipalité. Cette différence s'explique principalement par trois éléments :

1. des revenus fiscaux plus importants que prévus comme les impôts sur le bénéfice et capital des personnes morales qui finalement sont moins impactés que prévu par la crise du COVID-19
2. des droits de mutation et gains immobiliers en raison de vente exceptionnelle effectuée sur la commune ; et
3. la vente des parcelles « Les Delésulles » (DP7).

La Municipalité a profité de ce résultat exceptionnel afin d'effectuer des amortissements extraordinaires (CHF 145'726).

Les attributions aux réserves et amortissements portent le résultat net de l'exercice à un bénéfice exceptionnel de CHF 417'667.- (2019 : -169'871.-). Ce montant viendra renforcer le capital de notre commune:

6.3 Charges et revenus de fonctionnement

Avec CHF 6.61 mio, les charges ordinaires de fonctionnement sont quasiment identiques à 2019 (- 0.2%). Tandis que les revenus de fonctionnement s'élèvent à CHF 7.67mio, et sont supérieurs de 8% à 2019.

6.4 Autofinancement, dépenses d'investissement et cash-flow

L'autofinancement est clairement positif (CHF 1'065'762.-) et est cette année en augmentation de CHF 577'354.- (118%) comparé à 2019. A noter qu'après une année 2017 difficile, la marge d'autofinancement est en constante augmentation. Cependant, cette année doit être considérée comme exceptionnelle et le Conseil Communal devra continuer à garder les investissements votés et futurs de la commune sous contrôle.

Le taux d'autofinancement par rapport aux revenus est de 13.88%, ce qui est nettement supérieur à l'année précédente (6.87% en 2019).

Le capital et fortune nette en début d'exercice s'élevait à CHF 335'727.- et a fortement augmenté de CHF 753'395.-, ce qui correspond au bénéfice de l'exercice, finissant au 31.12.2020 à CHF 417'667.-

6.5 Evolution de la dette

Denges n'a pas d'emprunt en cours au 31.12.2020.

6.6 Rapport de l'organe de révision

Dans son rapport de révision des comptes annuels 2020 du 11 mai 2021, la société BDO a révisé les comptes de la Commune relatifs à l'exercice 2020.

La société BDO déclare que, sur la base d'un examen succinct, ils n'ont pas relevé de faits qui laissent penser que les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Cependant, le rapport de BDO relève que le crédit d'étude pour l'élaboration d'un plan de quartier des Ochettes (CHF 176'000 selon le préavis 1/2021) a été dépassé. Les frais supplémentaires seront répartis entre les propriétaires lors de l'établissement du décompte final à l'achèvement des travaux, prévus pour 2023.

6.7 Perspectives et autres éléments

La Commission gestion-finances souligne, qu'au sein des réserves qui s'élèvent à près de CHF 3.6 mio, la commune ne dispose plus que de 22'654.20 pour des investissements futurs.

Nous tenons aussi à préciser que pour la première fois depuis 9 ans, le résultat net affiche un excédent de recettes.

La marge opérationnelle est positive. Et la commune n'a pas de dettes.

Finalement, il faut relever que le futur quartier des Ochettes amènera de nouveaux habitants et ainsi de nouvelles rentrées fiscales.

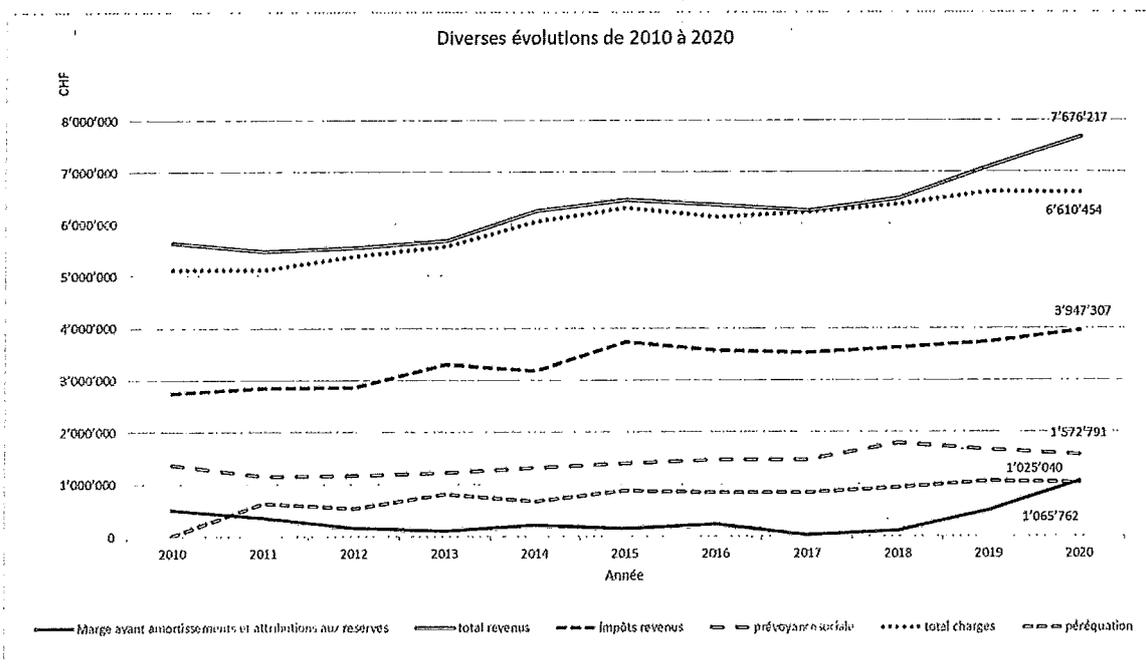
6.8 Rétrospectives

La Commission gestion-finances a extrait quelques données des années 2010 à 2020 et les a représentées dans un graphique afin d'illustrer l'évolution des comptes de la commune durant cette période.

Il en ressort que durant cette période :

- Le total des revenus a augmenté de CHF 2.04 mio, passant à CHF 7.68 mio soit une augmentation des recettes de 36%.
- Le total des charges a augmenté de CHF 1.48mio, passant à CHF 6.61mio soit une augmentation des dépenses de 29%.
- Le total de l'impôt sur revenu et fortune a également augmenté de CHF 1.2mio, passant à CHF 3.95mio soit une augmentation des impôts de 44%.

- La marge avant amortissement (autofinancement) a quant à elle augmentée passant de CHF 0.49 mio à CHF 1.06 mio soit une augmentation de 108%.



Il est à noter que la marge avant amortissement est directement liée aux charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux, tel qu'entre 2010 et 2020 :

- La prévoyance sociale cantonale qui a crû de CHF 199'912, passant à CHF 1.57 mio soit une augmentation de 15% ; et
- La péréquation cantonale qui passe de CHF 9'038 à CHF 1'025'040 en 2020. Il est intéressant de constater que Denges participe positivement à la péréquation cantonale depuis 11 années consécutives.

La Commission gestion-finances rappelle que la Municipalité subit ces dépenses et n'a malheureusement pas moyen de les maîtriser. La Commission gestion-finances a évalué les charges imposées à la commune par le canton et autres organismes supra communaux à environ 61% de la totalité des charges de la commune. Notre marge de manœuvre se situe uniquement dans les comptes de fonctionnements « Administration Générale », « Domaines & Bâtiments » et « Travaux ».

5 Conclusions

La Commission gestion-finances unanime propose au Conseil communal de Denges :

- d'accepter le rapport de gestion et les comptes de l'année 2020 tels que présentés par la Municipalité ; et
- de donner décharge à la Municipalité et à la Commission gestion-finances pour leurs mandats.

Denges, le 26 mai 2021

Pour la commission : Pascale Menu
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascale Menu', written in a cursive style.

Annexe :

- Questions et réponses concernant le rapport de gestion et les comptes

Questions – Réponses concernant les comptes 2020

Page 2

Question CGF :

Report des travaux de la RC79. A quelle date auront-ils lieu ?

Quelle sera le montant de notre participation financière?

Suite à l'affaissement de la route (RC 79) à la hauteur du PQ (plan de quartier les Marais), il a été clairement constaté que la rupture de la conduite d'eau potable a été provoquée par une conduite en fin de vie (+ de 60 ans). Ce constat a été établi par les Services Industriels de Lausanne en charge de notre approvisionnement en eau potable selon une convention avec notre commune.

Les travaux de renouvellement se feront assurément en 2022 et 2023 sur toute la longueur de la RC 79 en traversée de localité.

Après ce remplacement de conduite, nous effectuerons la rénovation de la route.

A ce stade, il nous est difficile d'articuler des chiffres exacts, eu égard aux différentes options envisageables.

Pour rappel, les travaux de renouvellement, en localité, sont à la charge des communes, sous déduction d'une participation cantonale.

Le Conseil communal se déterminera en temps voulu sur la base d'un préavis municipal.

Page 7

Question CGF :

Poste 112 Economat Chancellerie

La colonne des Revenus est vide alors qu'un montant de CHF 46'467.00 est mentionné:

Quels sont les dépenses qui constituent ce montant ?

En parcourant le fascicule des comptes, j'ai également constaté cette anomalie et vous remercie de le signaler.

Il s'agit simplement d'une reprise des tableaux précédents pour la mise en oeuvre des comptes 2020 et les postes de produits (431.01, 431.02, 435.01, 439.00 et 439.01) apparaissent dans les charges, alors qu'ils doivent figurer dans les produits.

Les totaux ne subissent aucun changement.

A ce propos, je vous remets, ce jour, un fascicule dûment corrigé.

Question CGF :

Poste 112.318.04

Ce poste concerne la mise à jour des archives ? Est-ce la numérisation des archives papier ?
Pourquoi un tel dépassement de budget ?

La tenue dans les meilleures conditions de nos archives est une tâche importante incombant à la municipalité.

Nous nous sommes penchés attentivement sur l'état des lieux et constaté un vide de plusieurs années, raison pour laquelle nous avons effectué le travail de mise à jour rapidement dans la limite de nos compétences municipales.

Page 15

Questions CGF :

Poste 450.332.00

Est-ce bien la dépense extra-budgétaire liée à l'écopoint ?

Oui, c'est exact. Dans le tableau de l'évolution des investissements y figure sur la rubrique Ecopoint la Crosette le montant de CHF 14'000.00 d'amortissement extra-budgétaire.

Page 18

Questions CGF :

Poste 600.439.00 «Autres recettes »

De quel type de recette s'agit-il ?

Les poursuites pour des taxes communales impayées, au cas où le débiteur ne retire pas la lettre de poursuite à la poste, sont acheminées par nos ASP (Assistant de police) et le cas échéant encaissée par l'administration communale.

Page 19

Questions CGF :

Compte 720.351.08 AJEMA

Nous avons des charges mais pas de revenus ?

Nous pensions qu'il s'agissait d'une opération blanche ?

Les comptes de l'unité d'accueil pour enfants (UAPE Les Pirates) ne figurent pas dans les comptes 2020.

Le Conseil Communal a validé la reprise par l'Administration communale de l'UAPE les Pirates sur la base du préavis 1/2020 au 1er janvier 2021 lors de sa séance du 15.06.2020.

Une partie du coût de l'accueil de jour est financé par notre participation à l'AJEMA, laquelle participation figure comme chaque année dans nos comptes.

La reprise au 1er janvier 2021 n'entraîne pas de charges supplémentaires, raison pour laquelle nous pouvons dire que dans les comptes communaux il s'agit d'une opération neutre.

Page 21

Questions CGF :

Poste 11.1150.00 Débiteurs divers

A-t-on une chance que ces débiteurs s'acquittent de leurs dettes ?

Absolument et nous y comptons bien. Il s'agit de débiteurs de taxes communales dont le délai de paiement est dépassé. Notre boursier communal effectue le suivi par des rappels et du suivi de l'encaissement.

Questions CGF :

Poste 10 Disponibilités

Avons-nous des taux d'intérêts négatifs sur nos différents comptes ?

Non, à ce jour aucun intérêt négatif n'a été débité sur nos liquidités. Nous avons pris en ce début d'année, la décision d'ouvrir d'autres comptes bancaires pour éviter dans la mesure du possible cette problématique.

Questions CGF :

Poste 12.230.00 Immeubles, terrains loués

De quels immeubles ou terrains s'agit-il ?

Il s'agit de terrains et bâtiments dont la commune est propriétaire (terrain agricole, vignes, parcelle 112, 117 et 118 du PQ les Ochettes), bâtiment collège Crosette, Administration communale.

Questions générales

Question CGF :

A plusieurs reprises, la mention « Remboursements de tiers » apparaît. Par exemple les postes 352.436.00, 353.436.00 ou encore 440.436.00.

Pourriez-vous nous donner des exemples de ce type de remboursement ?

352.436.00 : désinfectant mains pris par les employés et remboursé par leurs soins

353.436.00 : remboursement sinistre incendie Église (21.10.19) par ECA

440.436.00 : SIL facture eau d'arrosage : remboursement suite au relevé final (8.9.2018 - 8.09.2020) et décompte avec les acomptes payés en cours d'année.

Question CGF :

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle législature. Pourriez-vous nous faire part des grands projets à venir ?

À l'aube d'une nouvelle législature, nous avons plusieurs dossiers en cours, ainsi que des projets à valider :

-PQ les Ochettes : suite des étapes 2 et 3

-Rénovation salle des Jardins et Église

-Valorisation de la zone d'activité de la Pâle, jumelée à une éventuelle restriction de circulation pour poids lourds (Route du Lac)

-Processus de digitalisation des services communaux

-Rénovation de la RC 79 (Route de la Gare en localité)

Nous reviendrons au prochain conseil communal de la nouvelle législature avec une vision municipale sur ces projets.

Denges, le 17 mai 2021

Francis Monnin

Syndic et municipal des finances